

ADOPTÉZ UNE IDÉE LUMINEUSE : PASSEZ À L'ÉCLAIRAGE LED

Particuliers • Bureau Vert • Hôtels



Les ampoules LED, abréviation de Light Emitting Diode, représentent la meilleure solution pour faire des économies d'énergie sur l'éclairage et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Elles durent plus longtemps que les ampoules basse consommation (aussi appelées fluocompactes), ce qui compense leur prix d'achat plus élevé.

L'ÉCLAIRAGE REPRÉSENTE

20% DE LA
CONSOMMATION
D'ÉLECTRICITÉ
DANS UN BÂTIMENT TERTIAIRE,
ET PRÈS DE 6% DANS UN
LOGEMENT

SOURCE : ADEME - [RÉNOVER L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES](#)

JUSQU'À 50 000 HEURES

UNE LED A UNE DURÉE DE VIE
8 FOIS PLUS IMPORTANTE
QU'UNE AMPOULE BASSE
CONSOMMATION

SOURCE : ADEME - [RÉNOVER L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES](#)

LE COÛT D'ACHAT
DES LED EST EN MOYENNE
RENTABILISÉ AU BOUT DE

3 ANS
PAR LES ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE RÉALISÉES

SOURCE : [DOSSIER ADEME](#)

2,6 KG
D'ÉMISSION DE
CO₂ ÉVITÉS/M²

À LA SUITE DE LA
RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE
DANS LES BUREAUX PAR
L'INSTALLATION DE LED

SOURCE : ADEME - [RÉNOVER L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES](#)

JE PASSE À L'ACTION



Équipez votre logement d'un éclairage LED

- Faites le bon choix en décryptant l'étiquette de votre ampoule :
 - Soyez attentif à la **couleur** de la lumière en fonction de votre pièce.
 - Soyez attentif à l'**intensité** de la lumière : ne choisissez plus vos ampoules en fonction des watts mais en fonction des **lumens**.
- Assurez-vous que la nouvelle ampoule LED puisse **s'adapter à votre luminaire**. Si nécessaire achetez un adaptateur pour obtenir la bonne douille.
- Alliez design et économie d'énergie** en choisissant des luminaires ou des ampoules qui embellissent votre logement.
- Pensez à la fin de vie de vos ampoules. Les LED et les ampoules basse consommation font l'objet d'une collecte spécifique car elles sont composées de substances dangereuses, mais aussi de matériaux rares qu'il est important de récupérer. Apportez-les en **déchèterie** ou dans les **points de collecte en magasin**.

JE PASSE À L'ACTION



Au bureau, procédez par étapes : **mettez en place une première tranche d'éclairage LED dans vos locaux, puis généralisez l'éclairage LED à l'ensemble de vos locaux**

Vous pouvez faire appel à une aide du fonds vert ([aide à la transition énergétique](#)) pour ce type de projets.



Dans les hôtels, **équipez vos halls d'entrée et d'étage et vos couloirs de circulation de LED, et vos chambres en cas de rénovation**

- Afin d'améliorer l'**ergonomie** de l'espace de travail, tenez compte des paramètres suivants : niveaux d'éclairage suffisants, contrôle des luminances et de l'éblouissement.
- **Optimisez** votre éclairage en tenant compte de l'angle de diffusion du faisceau de lumière de l'ampoule.
- Prenez connaissance des Clés pour agir de l'Agence de la transition écologique française « [Rénover l'éclairage des bâtiments tertiaires](#) ».

Les lumens (lm)

L'intensité lumineuse des ampoules à incandescence et des halogènes dépend de leur consommation électrique, exprimée en watts (W). Pour une LED, ce sont les lumens (lm) qui expriment la **quantité de lumière produite par l'ampoule**.

Une LED performante de 6 W éclaire aussi bien qu'une ampoule à incandescence de 60 W ou une lampe halogène de 46 W.

La température de couleur

Les LED peuvent produire :

- une lumière **chaude** ou « **warm white** » (entre 2 700 et 3 200 Kelvins) identique à celle de l'incandescence. C'est l'idéal pour une chambre ou un salon.
- une lumière **blanc froid** ou « **cool white** » (au-delà de 4 000 Kelvins). C'est l'idéal pour une cuisine ou une salle de bain.

Le logo variateur

Les LED ne sont pas toutes utilisables avec un variateur. Quand elles ne le sont pas, le logo est barré.



0% 100%





JE M'INFORME

Le Saviez-vous ?

L'étiquette énergie des ampoules et des LED a changé en 2021 : une nouvelle échelle de A à G remplace l'ancienne qui allait de A++ à E. Un QR code apposé sur l'emballage permet d'accéder à des informations complémentaires.

Lors de l'achat d'une ampoule, **familiarisez-vous avec les informations disponibles sur l'emballage**, en consultant par exemple le **schéma** proposé par l'ADEME.

Pour aller plus loin

Consultez la **page Internet dédiée aux LED** et le guide opérationnel pour « **Rénover l'éclairage des bâtiments tertiaires** », édités par l'Agence de la transition écologique française.

Prenez connaissance de la **Charte LED** de la Fédération des distributeurs de matériels électriques et du Syndicat de l'éclairage. La Charte LED présente l'ensemble des critères de qualité des luminaires LED.

MONACO

Les ampoules LED en fin de vie suivent la même filière que les ampoules et néons, considérés comme des **déchets ménagers spéciaux** et collectés en dehors du système traditionnel. Les établissements qui collectent les ampoules sont listés dans le Guide « **Comment bien gérer ses déchets** ».

Le Gouvernement Princier aide les entreprises monégasques à financer des projets de transition, comme l'achat de LED pour faire des économies d'énergie. Prenez connaissance du dispositif Fonds vert (ouvert jusqu'en avril 2024) en consultant le **site Internet de la MTE**.

Réglementation

Consultez le Chapitre 7 « Éclairage des locaux » Articles 85 et 86 de **l'arrêté Ministériel n° 2018-613 du 26 juin 2018**, pour en savoir plus sur les caractéristiques thermiques des nouveaux bâtiments, des réhabilitations de bâtiments existants et des extensions.

Le **référentiel BD2M** intègre des critères de performance énergétique pour l'éclairage au sein des bâtiments. Les LED sont la meilleure solution pour les valider.